



Studio de projet TransitionS - PFE

Année	5	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	P10
Semestre	10	Heures TD	153	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	14	Coefficient	14	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Comiot, M. Mandoul, Mme Chesneau

Autres enseignants : M. Ciblac, M. Coulais, M. Couton, M. Gruson, M. Le Roy, M. Porrino, M. Possompes, M. Quaglia, Mme Depuydt, Mme Donetskaya, Mme Gaudillière, Mme Kanellopoulou, Mme Vajda, Mme Veillet

Objectifs pédagogiques

Objectifs pédagogiques

Le projet de fin d'étude du département « TransitionS » s'organise sur la base de deux pôles de réflexion complémentaires : « Mutation architecturale, urbaine et paysagère », d'une part et « Approche écologique », d'autre part.

MUTATION ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE: POUR UNE DEMARCHE RAISONNÉE

La transformation de l'architecture de sites ou d'édifices existants est une pratique courante dans l'histoire, en particulier lors des périodes de mutation importante des sociétés. Celle que nous traversons aujourd'hui rend obsolètes des aménagements, infrastructures industrielles et bâtiments de toutes sortes, de toutes époques et d'inégale valeur architecturale. Au-delà des valeurs symboliques ou patrimoniales que l'on peut leur accorder, alors que les préoccupations environnementales reviennent en premier plan, ils peuvent être appréhendés aussi comme une énergie grise : Celle qu'il a fallu pour les construire et fabriquer leurs composants ajoutés à celle qu'il faudrait pour les démolir et recycler ces mêmes composants. Un travail de diagnostic préalable est donc indispensable pour instruire correctement la problématique du maintien de tout ou partie de ces ensembles délaissés. De toutes les compétences des professions concernées par ces questions, celles de l'architecte porte essentiellement sur les potentialités de réorganisation et de requalification des espaces, mais aussi sur le sens et l'esthétique de ces transformations.

Se tenant volontairement à distance des idéologies extrêmes de la tabula rasa d'un côté et de la conservation systématique de l'autre, une approche réfléchie permet de révéler les enjeux par l'analyse de la situation souvent complexe dans laquelle se trouvent les sites et édifices concernés. Décomposer cette apparente complexité en questions élémentaires fait apparaître des critères objectivables qui mènent à des hypothèses fiables, fondatrices d'un projet de mutation opérationnel, qui fait la part entre ce qui doit être maintenu, ce qu'il faut transformer, ce qu'il est inutile ou impossible de conserver et ce qu'il faut rajouter, dans une stratégie globale de recomposition architecturale, urbaine et paysagère. Un des thèmes majeurs qui animent cette réflexion est celui du statut donné, dans le processus de conception, aux traces d'occupation des activités antérieures. Elles constituent le support matériel de la mémoire des lieux et les enrichissent d'une quatrième dimension par la profondeur temporelle que confère à l'espace leur stratification. Il n'empêche que cette stimulation conceptuelle doit être gérée de façon savante et renseignée sur la valeur symbolique de l'architecture existante, pour éviter les poncifs et contre-sens qui peuvent mener à de graves erreurs de syntaxe ...

APPROCHE ÉCOLOGIQUE

Ce pôle a pour objectif de travailler sur les nouveaux paradigmes liés à la mutation écologique. Celle-ci re-questionne radicalement notre rapport au monde et donc la manière de considérer les interventions architecturales et urbaines, dont elle bouleverse les critères d'analyse et de priorisation. Elle implique de renouveler les pratiques du projet, de manière sans doute aussi importante que lors de la Renaissance ou de la Révolution industrielle, en s'appuyant sur une culture générale permettant une vision holistique. Par sa complexité, son ampleur et sa rapidité, et par son caractère potentiellement chaotique, cette mutation impose aux acteurs de développer des capacités d'adaptation, d'agilité, de stratégie et de vision prospective.

Le pôle vise ainsi, à travers les projets, à enrichir la culture des futurs architectes, à leur fournir des outils et méthodes de conception environnementale et à les préparer à un rôle d'acteur résilient et proactif.

Les projets, évitant les travers d'un « green washing » consensuel, s'inscriront dans une approche environnementale ambitieuse, à la fois raisonnée, expérimentale et opérationnelle. Ils se confronteront aux questions que posent les grandes transitions en cours : changement climatique, transition énergétique, émergence d'une civilisation majoritairement urbaine, émergence de l'écologie industrielle, vieillissement démographique modifiant les notions de bien-être, santé, conception universelle, effondrement de la biodiversité, développement de mobilités alternatives et de l'économie sociale et solidaire, etc. Ces questions seront abordées dans leurs dimensions non seulement techniques et sociétales, mais également historiques, théoriques et esthétiques, comme vecteurs de renouvellement, d'innovation et de créativité.

Dans un monde en transition, il est aussi intéressant de travailler sur des programmes nouveaux ou alternatifs que de re-questionner des programmes traditionnels, de s'attacher à un matériau ou un principe technique que d'aborder l'échelle urbaine et territoriale, à condition de bien identifier les enjeux émergents et de proposer des réponses transformant le réel de manière équilibrée entre l'homme et son environnement.

Contenu

Contenu

Pour éviter de partir à l'aveuglette, il faut prendre le temps de mener à bien les études préalables au projet, à commencer par le recueil des données et les relevés de toute nature et à toutes les échelles: Données historiques, géographiques, urbaines, paysagères, environnementales, dimensionnelles, spatiales, structurelles, architecturales, culturelles, sociologiques, programmatiques, économiques, réglementaires, etc. Cette liste, livrée volontairement en vrac, n'est pas exhaustive et varie selon les cas. Pour illustrer le propos par un exemple : Le système constructif d'un édifice

étant le pivot de la métamorphose entre l'état existant et l'état futur, l'analyse structurelle approfondie est l'outil indispensable de la conception.

L'analyse des données recueillies, qui constitue le travail d'expertise, aboutit à un diagnostic révélant l'état des lieux en les projetant dans une dynamique de mutation. Il ne s'agit pas de décrire l'existant, mais d'en déceler les potentialités, en explorant toutes les possibilités de transformation à partir des ressources des lieux et de leur organisation. Ce travail de clarification des enjeux à partir de l'analyse des données fait émerger diverses hypothèses de travail, éventuellement contradictoires, sur la base desquelles peut s'élaborer une stratégie de projet.

OBJECTIFS DU SEMESTRE :

Le P10 se donne cinq objectifs :

- la transformation des données en vecteurs de stratégie de projet, par l'interprétation des problématiques à l'œuvre et la mesure des enjeux,
- les hypothèses de travail, déterminant les conditions dans lesquelles le travail sera abordé.
- L'expression du parti formel adopté en tant que réponse architecturale raisonnée.
- La stratégie de présentation, déterminant les modes par lesquels le travail sera présenté et représenté.
- Le déploiement d'une recherche créative à tous les niveaux de définition du projet.

Le R10 lui aussi, se donne quatre objectifs :

- la démarche critique par rapport à la pratique projectuelle,
- la recherche de références nourrissant la démarche conceptuelle,
- l'élaboration progressive d'un raisonnement savant sur le sens et la signification symbolique du projet en gestation,
- la stratégie de présentation, cherchant l'adéquation des modes de présentation et de représentation aux objectifs conceptuels.

Mode d'évaluation

Chaque présentation intermédiaire fait l'objet d'une évaluation, l'ensemble constituant la note de contrôle continu, qui entre dans la moyenne faite avec la note de la présentation finale du P10. Le R10 fait l'objet d'une évaluation autonome.

Travaux requis

Le travail de projet (P10) s'élabore par phases, chacune faisant l'objet d'une présentation intermédiaire thématifiée sous la forme d'affichages, muets ou commentés, selon les cas. Le travail de recherche (R10) s'inscrit en prolongement du dossier de synthèse du premier semestre (T9). Au jury final du PFE, les étudiant(e)s doivent présenter la synthèse de l'ensemble de la production des trois unités d'enseignement que sont le T9, le P10 et le R10.

Bibliographie

La recherche bibliographique fait partie de la démarche d'ensemble

